

decision prise deces de mon pere

Par quentinloic, le 23/12/2010 à 16:34

bonjour

mon histoire est triste mais c est la vie

voila suite au deces de mon pere sont employeur ma appeler et je lui est dit qu il etait preferable pour notre bien de pas venir a la levée du corps (mon pere et lui ce n etait pas le grand amour malgre 27 annéé) suite a ma decision je me suis rectracter et je lui est dit de venir

le jour de la levée du corp l'employeur envois ca comptable me remettre une lettre sur la lettre a mon nom, etait dit que je manquai deducation je preferer l'argent et a relater les fait divers depuis que mon pere etait dans la societe

(l'argent dont elle devait a mon pere depuit sont arret et ce nest pas pour moi mais ma mere) suite a cette lettre je suis parti enterrer mon pere a l'étranger a mon retour ma mere recoit une lettre en AR c était la meme que j ai recut a la levée du corps encore a mon nom me visant et mon epouse

je voulait savoir quoi faire merci

Par Domil, le 23/12/2010 à 17:06

Faire à propos de quoi ?

Par quentinloic, le 23/12/2010 à 17:19

bonjour esque je dois lui repondre

Par **Domil**, le **23/12/2010** à **20:07**

La lettre appelle une réponse ? Il demande quelque chose ? Vous demandez quelque chose ?